

Termes de référence
SELECTION DES CANDIDATS FORMATEURS
POUR LA FORMATION SUR LA PROMOTION DE
L'ESPRIT D'ENTREPRISE (STEP).

Projet	EAGER
Composante 2	Permettre l'accès à un emploi productif
Sous-composante	Transition de l'école à l'emploi
Bénéficiaires	Candidats formateurs

1. Contexte du projet

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le projet intitulé « Projet d'autonomisation et de résilience des filles et des femmes » ou **East Africa Girl's Empowerment and Resilience Project (EAGER) – P179293**. Ce projet est piloté par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), via l'Unité de Facilitation du Projet (UFP) et le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), en collaboration étroite avec les autres ministères sectoriels.

L'objectif principal du projet EAGER est « d'accroître le niveau d'instruction et les revenus des filles et des femmes dans les zones d'intervention, tout en renforçant la capacité institutionnelle pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes ». Ce projet se divise en trois (03) composantes complémentaires :

- Composante 1 : Stimuler l'accumulation du capital humain
- Composante 2 : Permettre l'accès à un emploi productif
- Composante 3 : Créer un environnement propice

Le **Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)** est responsable de coordonner les activités des composantes 1, 2 et 3, qui se présentent comme suit :

Composante 1 : Stimuler l'accumulation du capital humain

Cette composante vise à résoudre les principaux facteurs conduisant à l'abandon scolaire des filles. Elle soutient leur réintégration dans le système éducatif et améliore leurs perspectives économiques et sociales. Deux programmes sont inclus dans cette composante :

- **Sous-composante 1.1 : Maintien des filles à l'école** : Ce programme soutient les filles pour qu'elles poursuivent leur scolarité au collège et en déployant un programme d'autonomisation basé sur une éducation à la vie en harmonie au niveau des collèges.
- **Sous-composante 1.2 : Espaces sûrs pour les filles non scolarisées** : Cette sous-composante soutient les filles ayant abandonné l'école en leur offrant la possibilité de se réintégrer dans le système éducatif ou en leur fournissant un mentorat et des compétences pour s'engager dans des activités génératrices de revenus.

Composante 2 : Permettre l'accès à un emploi productif

Cette composante vise à aider les jeunes filles et les femmes à réussir sur le marché du travail. Elles sont formées pour devenir salariées ou entrepreneures, afin de générer des revenus grâce à des opportunités professionnelles régionales. La composante se subdivise en deux sous-composantes :

- **Sous-composante 2.1 : Transition de l'école au monde du travail** : Elle facilite l'accès des filles et des femmes à des opportunités rémunérées en tant que salariée ou entrepreneur et améliore leur employabilité.
- **Sous-composante 2.2 : Transformation économique** : Ce programme cible les jeunes femmes entrepreneures. Il vise à réduire leur dépendance à l'entrepreneuriat de survie et à améliorer la productivité des micro-entrepreneures, tout en soutenant l'expansion de leurs activités pour créer des emplois durables et inclusifs.

Composante 3 : Création d'un environnement propice

Cette composante soutient le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires pour appliquer les réformes politiques et améliorer la gestion des programmes de développement économique, en ciblant les femmes et les filles. Elle comprend trois sous-composantes :

- **Sous-composante 3.1 : Politiques, catalyseurs de marché et institutions** : Cette sous-composante offre une assistance technique pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes et renforcer les capacités des organisations locales en faveur des femmes.
- **Sous-composante 3.2 : Prévention et riposte à la violence basée sur le genre (VBG)** : Elle soutient des interventions pour changer les normes de genre et améliorer l'accès aux services de prise en charge des cas de VBG, notamment au niveau communautaire.
- **Sous-composante 3.3 : Plateforme de connaissances EAGER** : Cette sous-composante facilite les échanges et le partage de connaissances entre les pays participants, afin d'optimiser la mise en œuvre des activités du programme.

2. Concept et méthodologie de la formation à la promotion de l'esprit d'entreprise

Student Training for Entrepreneurial Promotion (STEP) est une formation à l'entrepreneuriat pour les jeunes filles et femmes, inscrite dans les activités de la composante 2.1. STEP développe les compétences, les connaissances et la confiance des jeunes pour qu'elles puissent poursuivre une carrière entrepreneuriale.

La formation STEP a trois objectifs principaux : (1) Changer l'état d'esprit des participants : cela signifie que l'entrepreneuriat doit devenir une option de carrière réalisable et attrayante pour les participants après le cours. (2) Augmenter le taux de démarrage : cela signifie que le cours vise à augmenter le nombre de nouvelles entreprises fondées par les participants. (3) Produire des créateurs/créatrices d'emplois plutôt que des chercheurs/chercheuses d'emplois : cela signifie que le cours vise à augmenter le nombre de personnes employées par les participants de la formation.

Au cours de cette formation les participantes apprennent étape par étape à créer leur propre entreprise. Elles disposent ainsi d'un moyen efficace de créer des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres membres de la communauté.

Pendant la formation, les participantes se réunissent chaque semaine pour apprendre des principes d'action sur 12 sujets importants pour réussir dans l'entrepreneuriat. Les sessions hebdomadaires sont animées par des formateurs et formatrices locaux/les et couvrent les domaines de l'administration des affaires, de l'entrepreneuriat et de la psychologie dans une approche interdisciplinaire.

STEP est axé sur l'action : les participantes créent leur propre entreprise et apprennent par la pratique. Les participantes au programme STEP forment des équipes et s'engagent dans le processus de démarrage d'une micro-entreprise réelle au cours de la formation. Elles suivent l'ensemble du processus entrepreneurial, de la préparation au lancement et à la gestion d'une véritable entreprise. Cela implique qu'elles identifient et évaluent de nouvelles opportunités commerciales, qu'elles acquièrent des équipements et des matières premières, qu'elles traitent avec des fournisseurs et qu'elles entrent sur le marché pour proposer leur produit ou service à des clients réels. Les participantes jouent donc un rôle actif et apprennent l'entrepreneuriat « sur le tas ». Elles font l'expérience de devenir un entrepreneur dans des conditions commerciales réelles. Elles reçoivent un retour d'information réel et acquièrent une meilleure compréhension des tâches et des défis d'un entrepreneur. C'est la clé pour développer un sentiment de véritable maîtrise de l'esprit d'entreprise, une conviction de "je peux le faire". Le présent Terme de référence a été élaboré pour servir de support pour la sélection des candidats formateurs pour la formation à la Promotion de l'Esprit d'Entreprise (STEP)

- **Ancrage de la présente activité dans le Projet**

La sélection des candidats formateurs pour la formation à la Promotion de l'Esprit d'Entreprise (STEP) s'inscrit dans la Sous-composante 2.1: Transition de l'école à l'emploi.

- **Public cible de la formation à la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP)**

Les formateurs recherchés interviendront auprès des bénéficiaires de la Sous-composante 2.1 du projet EAGER, composée principalement de jeunes femmes âgées de 18 à 35 ans engagées dans un parcours de renforcement de leur employabilité et de leur autonomie économique. Les bénéficiaires pourront être orientées vers des opportunités d'auto-emploi, de création ou de consolidation d'activités économiques à petite échelle, avec des profils, expériences et niveaux de préparation entrepreneuriale variés.

- **Formateurs à formation de la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP) et la Formation de formateurs (FdF)**

La formation à la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP) est dispensée aux bénéficiaires de la composante 2.1 exclusivement par des formateurs formés sur le module (STEP).

Ces formateurs sont préalablement formés dans le cadre d'un atelier de formation de formateurs (FdF), animé par un cabinet prestataire du projet EAGER. Cette formation, d'une durée de **neuf jours complets**, est assurée par des maîtres formateurs STEP et combine des enseignements théoriques et pratiques.

La composante pratique comprend une formation pilote, au cours de laquelle les candidats-formateurs animent chacun une partie du programme STEP auprès d'un groupe d'entrepreneurs locaux. Cette phase pilote couvre quatre des neuf jours de la FdF.

À l'issue de la formation, les candidats-formateurs sont évalués à travers un test écrit ainsi que par l'observation de leurs performances lors de la formation pilote. Les formateurs les plus performants sont ensuite certifiés et sélectionnés pour intervenir dans le cadre du programme de formation du projet EAGER.

La prestation des formateurs STEP est indemnisée sur la base d'un taux horaire aligné sur les pratiques du marché.

- **Justification de la sélection**

La sélection vise à identifier des formateurs potentiels qui bénéficieront de la formation à la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP) visant à les rendre aptes à dupliquer cette formation aux différentes catégories de bénéficiaires.

3. Objectifs

a) Objectif général et portée de la mission

L'objectif est de renforcer les compétences des candidats formateurs sur le contenu du module de la formation à la promotion de l'esprit d'entreprise (STEP) visant à développer des comportements proactifs chez des nouveaux entrepreneurs. L'objectif de la mission consiste à constituer un vivier des formateurs compétents, professionnels, sensibilisés et disposants des habilités nécessaires pour assurer et conduire les formations au profit des micro-entrepreneurs éligibles aux appuis prévus dans la sous composante.

b) Objectifs spécifiques de la mission

L'objectif spécifique de la mission est d'identifier, sélectionner et former des formateurs aux modules de la formation STEP et à la méthodologie de formation associée, afin de constituer un vivier de formateurs certifiés capables de déployer, à leur tour, les formations auprès des bénéficiaires du projet.

4. Missions dévolues aux formateurs/formatrices sélectionné(e)s

Sous la supervision technique conjointe du FID et des experts de la firme internationale en charge de l'adaptation de la méthodologie FIP/STEP, les formateurs et formatrices sélectionné(e)s auront pour missions de :

4.1. Intégration et ingénierie pédagogique

- ✓ Participer activement à la formation des formateurs ainsi qu'aux évaluations en vue de leur certification et sélection pour le programme EAGER ;
- ✓ Contribuer, selon les besoins, à l'élaboration de dispositifs pédagogiques STEP clairs, concis et adaptés au niveau du public cible des différentes régions d'intervention ;
- ✓ Assurer la traduction en langue locale de certains concepts techniques utilisés dans les modules.

4.2. Animation et accompagnement des apprenants

- ✓ Animer, une fois certifié(e)s, les sessions de formation STEP au profit des micro-entrepreneurs retenues, conformément à l'organisation des différents prestataires et partenaires du programme ;
- ✓ Favoriser un climat de confiance, stimuler la motivation des participantes et privilégier des échanges de qualité en leur laissant un temps de parole important ;
- ✓ Suivre et superviser les travaux pratiques des apprenants en cours de session ;

- ✓ Appuyer, si nécessaire, le prestataire chargé de l'accompagnement post-formation dans l'élaboration des plans d'affaires simplifiés des bénéficiaires.

4.3. Suivi, évaluation et reporting

- ✓ Évaluer le niveau des capacités acquises par les apprenantes et recueillir régulièrement leurs retours sur la qualité des cours (via des outils simples) afin d'ajuster l'animation ;
- ✓ Veiller à la bonne tenue et à l'émargement systématique des listes de présence ;
- ✓ Collecter, renseigner et transmettre les données de suivi (participation, assiduité, déroulement, évaluations) nécessaires au reporting du programme ;
- ✓ Rédiger les rapports d'étapes et livrables mensuels relatifs à l'avancement des activités.

4.4. Organisation, logistique et conformité

- ✓ Collaborer avec la firme d'appui logistique (sur la base de la liste et des coordonnées des bénéficiaires transmises par le FID) pour optimiser la communication, la mobilisation et la coordination des sessions ;
- ✓ Participer à l'élaboration du calendrier de formation et s'y conformer strictement, sur la base d'un volume horaire de 3 à 4 heures par jour ;
- ✓ Assurer une présence physique, permanente et régulière sur les lieux d'apprentissage ;
- ✓ Partager toute information pertinente avec le FID, la firme internationale et la firme d'appui logistique ;
- ✓ Prendre part aux cérémonies d'ouverture et de clôture officielles ;
- ✓ Exécuter toute autre tâche conforme aux présents Termes de Référence (TdR).

Les résultats attendus à l'issue de cette mission sont :

- Les capacités techniques et pédagogiques des candidats sont significativement renforcées sur la méthodologie STEP.
- Le projet EAGER dispose d'un réseau opérationnel de formateurs certifiés, prêts à déployer le module de promotion de l'esprit d'entreprise.
- Les sessions sont animées selon les standards de qualité requis par le projet, atteignant les seuils de performance attendus en termes d'impact et d'animation.
- Les vagues de formation sont menées à terme avec un excellent taux de participation, d'assiduité et d'achèvement de la part des micro-entrepreneurs cibles.

5. Modalités d'intervention des formateurs

Mobilisés en qualité de consultants individuels au sein du dispositif opérationnel du projet EAGER, les formateurs et formatrices interviendront sous la coordination du FID. Ils travailleront en étroite articulation avec les autres acteurs clés du programme, à savoir :

- La firme internationale chargée de l'adaptation de la méthodologie FIP/STEP ;
- Le prestataire d'appui logistique pour le déploiement des sessions ;
- La structure responsable de la sélection des bénéficiaires et de l'accompagnement au concours de plans d'affaires.

À ce titre, ils devront :

- Garantir leur entière disponibilité sur l'ensemble du cycle d'apprentissage et d'accompagnement
- Intervenir rigoureusement selon la planification établie par cohorte et par zone géographique ;
- Maintenir une collaboration étroite et continue avec l'ensemble des parties prenantes (coaches, équipes du FID et prestataires de terrain).

6. Profil du candidat

6.1. Formation académique

- ✓ Être de nationalité malagasy ;
- ✓ Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 3 minimum) en entrepreneuriat, gestion, management, économie, andragogie, sociologie du développement, sciences sociales, psychologie ou tout autre domaine connexe.

6.2. Expériences professionnelles générales

- ✓ Justifier d'un minimum de 2 ans d'expérience dans le renforcement de capacités, la formation ou l'accompagnement d'entrepreneurs (notamment pour des Activités Génératrices de Revenus - AGR) ou dans l'encadrement au sein d'ONG et d'associations ;
- ✓ Avoir une expérience pratique dans la création, la gestion ou l'accompagnement direct d'une AGR ou d'une micro-entreprise (un atout) ;
- ✓ Justifier d'une expérience de travail dans un environnement multiculturel ou multi-acteurs, attestée par la participation à au moins un (01) projet au cours des 5 dernières années.

6.3. Expériences spécifiques et compétences pédagogiques

- ✓ Avoir facilité au moins deux (02) sessions de formation ou ateliers participatifs axés sur l'entrepreneuriat ou le développement de compétences au cours des 5 dernières années ;
- ✓ Justifier d'au moins une (01) expérience documentée dans l'accompagnement ou la motivation de micro-entrepreneurs, de jeunes ou de publics vulnérables au cours des 5 dernières années ;
- ✓ Maîtriser les techniques d'animation participative et d'andragogie active (mise en situation, apprentissage par la pratique) ;
- ✓ Détenir une certification officielle en tant que formateur sera un atout.

6.4. Aptitudes linguistiques et disponibilité

- ✓ Parler et écrire couramment le français et le malgache ; la maîtrise d'une ou plusieurs langues locales des zones d'intervention du projet constitue un net avantage ;
- ✓ Garantir une disponibilité totale (100 %) pour la Formation des Formateurs (FdF) ainsi que pour le déploiement des sessions d'au moins une cohorte complète.

7. Critères supplémentaires d'éligibilités

Les candidats présélectionnés participeront à la Formation de Formateurs (FdF) STEP organisée dans le cadre du projet EAGER. A l'issue de cette formation, seuls les candidats ayant démontré les compétences requises seront certifiés et retenus pour intervenir en tant que formateurs STEP.

La sélection finale des candidats sera réalisée sur la base :

- Des résultats obtenus au test écrit de fin de formation ;
- Des évaluations pratiques réalisées lors des séances d'animation et de la formation pilote ;
- Des critères d'évaluation pédagogique et comportementale définis par la firme en charge de la Formation de Formateurs.

c) Sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés sur base des compétences décrites dans les présents termes de références. Dans le souci de pérenniser les activités de renforcement des capacités au sein des plateformes d'encadrement des micros, petites et moyennes entreprises, les candidats potentiels à la formation des formateurs proviendront **des parties prenantes** ainsi que des associations et plateformes d'encadrement et accompagnement des entreprises œuvrant dans l'écosystème PME des zones du Projet. Une correspondance sera adressée par le FID aux parties prenantes pour demander les CV des personnes répondants au profil exigé et œuvrant en leur sein pour participer à la FdF.

8. Rapports demandés et calendrier des livrables

Les formateurs doivent produire des :

- Rapports mensuels des sessions de formation,
- Rapports d'étapes relatifs à l'organisation de sessions de formation ;
- Et des rapports de fin de formation de chaque programme de formation d'une cohorte.

Les rapports devront inclure des éléments qualitatifs relatifs à la participation, aux difficultés rencontrées et aux retours des bénéficiaires.